

# **DÉCLARATION « LA SOCIÉTÉ CIVILE, C'EST NOUS ! » Reprenons le pouvoir.**

*COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES*



Rencontres d'été – Juillet 2017 - Lyon

## **LA « SOCIÉTÉ CIVILE », C'EST NOUS.**

Nous sommes 1 300 000 associations, grandes ou petites, qui participons à la vie en société, animées par 13 millions de bénévoles, renforcées par 1,8 millions de salariés. Sans les associations et leurs actions et leurs réflexions, pas de société possible ! La "société civile" ne saurait donc se limiter aux entrepreneurs dont l'objectif fondamental de recherche de profits prédomine sur la poursuite de l'intérêt général.

Sur l'ensemble des territoires, tous les domaines de la vie sont couverts par la vie associative : secteur du social, de la santé, du culturel, des loisirs, de l'environnement et de l'écologie, de l'éducation populaire, de la solidarité internationale, du sport, de la défense des droits... En se renouvelant, en expérimentant et en innovant en permanence pour répondre aux évolutions auxquelles elles sont directement confrontées, elles améliorent la vie quotidienne et tracent des perspectives et des espérances de progrès au profit de tous. La non-lucrativité inscrite dans leur raison d'être les conduit à privilégier la coopération plutôt que la concurrence, à refuser la marchandisation croissante de leurs activités et à décliner l'invitation consistant à transformer notre pays en « start-up ».

Les deniers publics sont ceux des citoyens. Ce sont eux qui, par les impôts et les contributions, alimentent l'essentiel des caisses des autorités publiques. Les élus, à quelque niveau que ce soit, n'en sont que les gestionnaires temporaires. Il est donc normal qu'une partie de cet argent revienne à la société civile. Pour les associations qui travaillent dans le désintéressement matériel pour le vivre ensemble, le bien commun et l'intérêt général, il est logique et légitime de trouver des moyens d'action via les subventions.

L'injonction de plus en plus forte à « revoir notre modèle économique » (c'est-à-dire accepter de voir l'argent public remplacé par l'argent privé) nous semble, dans ce contexte, d'autant plus malvenue que 2/3 des apports des mécènes ou philanthropes est défiscalisé et donc supporté par tous.

Enfin, foncièrement, par les associations libres d'individus égaux, ce maillage de structures émanant de la société civile, fait la démonstration que les femmes et les hommes sont capables de se gouverner eux-mêmes et de s'atteler collectivement à la tâche vitale consistant à construire une société plus solidaire, durable et participative.